

## Nouveaux tarifs et parcours de soins coordonnés au 1er août 2006

- ⇒ Les tarifs des consultations médicales varient selon que vous respectez, ou non, le parcours de soins coordonnés.
- ⇒ Si vous ne suivez pas ce parcours, vous risquez de payer vos consultations plus cher et d'être moins bien remboursé par la Sécurité sociale.

### ⇒ Vous avez un médecin traitant

C'est d'abord lui que vous allez voir lorsque vous êtes malade ou que vous avez besoin d'un conseil pour votre santé.

#### ✂ Un généraliste

Secteur 1 (conventionné)	
vous payez	la Sécu vous rembourse
21 €	13,70 €

Secteur 2 (honoraires libres)	
vous payez	la Sécu vous rembourse
21€ +dépassements libres	13,70 €

#### ✂ Un spécialiste

Secteur 1 (conventionné)	
vous payez	la Sécu vous rembourse
25 €	16,50 €

Secteur 2 (honoraires libres)	
vous payez	la Sécu vous rembourse
23€ +dépassements libres	15,10 €

*En cas d'urgence, si vous êtes loin de votre domicile ou si votre médecin traitant est absent, vous pouvez consulter un autre médecin sans pénalité.*

### ⇒ Les personnes en affection de longue durée (ALD)

Les personnes en ALD sont concernées par le parcours de soins et restent prises en charge à 100% par la Sécurité sociale pour les actes concernant leur maladie dans le respect d'un protocole de soins.

### ⇒ Les bénéficiaires de la Couverture maladie universelle (CMU)

Les bénéficiaires de la CMU doivent aussi respecter le parcours de soins.

### ⇒ Votre médecin traitant peut vous envoyer consulter un médecin correspondant

Vous consulterez ce médecin correspondant pour un avis ponctuel ou des soins réguliers.

S'ils exercent en secteur 2 mais qu'il a signé une option de coordination avec la Sécurité sociale, il respectera les tarifs de secteur 1.

#### ✂ Un généraliste

Secteur 1 (conventionné)	
vous payez	la Sécu vous rembourse
24 €	15,80 €

Secteur 2 (honoraires libres)		hors option de coordination	
vous payez		la Sécu vous rembourse	
21€ + dépassement libre		13,70 €	

#### ✂ Un spécialiste

Secteur 1 (conventionné)	
vous payez	la Sécu vous rembourse
28 €	18,60 €

Secteur 2 (honoraires libres)		hors option de coordination	
vous payez		la Sécu vous rembourse	
23€ + dépassement libre		15,10 €	

*Vous le voyez pour un avis ponctuel pas plus d'une fois tous les 6 mois.*

Secteur 1 (conventionné)	
vous payez	la Sécu vous rembourse
42 €	28,40 €

Secteur 2 (honoraires libres)		hors option de coordination	
vous payez		la Sécu vous rembourse	
42€ + dépassement libre		28,40 €	

### ⇒ Certains spécialistes restent "en accès direct"

Vous pouvez continuer de consulter certains spécialistes sans passer par votre médecin traitant et sans pénalité financière.

Mais attention, si vous n'avez pas déclaré de médecin traitant, vous êtes considéré comme hors parcours de soins et moins bien remboursé.

#### ✂ Ophtalmologues et gynécologues

Secteur 1 (conventionné)	
vous payez	la Sécu vous rembourse
28 €	18,60 €

Secteur 2 (honoraires libres)		hors option de coordination	
vous payez		la Sécu vous rembourse	
23€ + dépassement libre		15,10 €	

#### ✂ Psychiatres et neuropsychiatres

Pour les moins de 26 ans.

Secteur 1 (conventionné)	
vous payez	la Sécu vous rembourse
41 €	27,70 €

Secteur 2 (honoraires libres)		hors option de coordination	
vous payez		la Sécu vous rembourse	
34,30€ + dépassement libre		23,01 €	

#### ✂ Dentistes

Ils ne sont pas concernés par la mise en place du parcours de soins et des nouveaux tarifs.

⇒ **Vous êtes hors parcours de soins**

**Ne pas passer par votre médecin traitant ou ne pas déclarer de médecin traitant vous place hors parcours de soins coordonnés. Dans ce cas, vous payez certaines consultations plus cher, et depuis le 1er janvier 2006, vous êtes moins bien remboursés.**

✕ **Consultation d'un généraliste**

Secteur 1 (conventionné)	
vous payez	la Sécu vous rembourse
21 €	11,60 €

Secteur 2 (honoraires libres)	
vous payez	la Sécu vous rembourse
21€ +dépassements libres	11,60 €



✕ **Consultation d'un spécialiste**

Secteur 1 (conventionné)	
vous payez	la Sécu vous rembourse
28€ à 33€	14,00 €

Secteur 2 (honoraires libres)	
vous payez	la Sécu vous rembourse
23€ +dépassements libres	12,80 €

⇒ **Le cas particuliers des enfants et adolescents de moins de 16 ans.**

✕ **Consultation chez le généraliste**

Secteur 1 (conventionné)	
vous payez	la Sécu vous rembourse
21 €	14,70 €
26€ pour les moins de 2 ans	18,20€ pour les moins de 6 ans
24€ pour les 2 à 6 ans	14,70€ pour les 2 à 6 ans

Secteur 2 (honoraires libres)	
vous payez	la Sécu vous rembourse
23€ +dépassements libres	12,80 €
26€ pour les moins de 2 ans	18,20€ pour les moins de 2 ans
24€ pour les 2 à 6 ans	14,70 pour les 2 à 6 ans

✕ **Consultation chez un pédiatre**

Secteur 1 (conventionné)	
vous payez	la Sécu vous rembourse
28 €	19,60 €
31€ pour les moins de 2 ans	23,20€ pour les moins de 2 ans

Secteur 2 (honoraires libres)	
vous payez	la Sécu vous rembourse
23€ +dépassements libres	16,10 €
28€ pour les moins de 2 ans	21,10€ pour les moins de 2 ans

✕ **Consultation chez un autre spécialiste**

Secteur 1 (conventionné)	
vous payez	la Sécu vous rembourse
28 €	19,60 €

Secteur 2 (honoraires libres)	
vous payez	la Sécu vous rembourse
23€ +dépassements libres	16,10 €